

## **INTERVENTION DEVANT LE PREMIER MINISTRE**

### **DE BERNARD THIBAUT – SECRETAIRE GENERAL DE LA CGT**

Nous nous rencontrons dans le contexte d'un conflit social d'une intensité que notre pays n'a pas connue depuis bien longtemps.

Le Gouvernement est à l'origine de cette crise, c'est lui qui détient la clef pour en sortir.

Depuis votre arrivée, non seulement vous n'avez pas voulu entendre les analyses des organisations syndicales mais vous avez multiplié les décisions unilatérales qui ont eu pour effet d'accroître l'insécurité sociale qui mine la société française depuis plusieurs années.

Vous avez pourtant eu des signaux ces derniers mois.

Plus d'un million de personnes défilaient déjà dans les rues le 4 octobre après votre décision d'instaurer le CNE par ordonnance durant l'été.

En novembre, le pays est placé en Etat d'urgence pour faire face aux tensions dans les quartiers, victimes plus qu'ailleurs du chômage et de l'exclusion.

Dans ce contexte, votre Contrat Première Embauche est le contrat de trop.

Chaque semaine qui s'est écoulée depuis le 16 janvier n'a fait qu'amplifier les désaccords non seulement sur votre méthode de gouvernement mais également sur le caractère injuste et inefficace de ce nouveau coup porté au droit des salariés et futurs salariés !

L'intransigeance qui a marqué le discours gouvernemental ces derniers jours encore, n'a fait qu'accroître les tensions au point de multiplier la situation où la sécurité des biens et des personnes peut être menacée.

Rien, pas même la compétition politique, ne justifie de laisser le pays dans cet état.

Le dénouement de la crise actuelle passe par l'écoute des 12 organisations syndicales engagées dans la mobilisation – et cela dès aujourd'hui. C'est la

demande qui vous est parvenue ce matin. Votre agenda peut être facilement adapté en conséquence.

Il y a urgence à ce que vous annonciez qu'après avoir écouté, vous avez compris.

Vous avez compris le message des salariés, vous avez compris l'inquiétude des jeunes qu'ils soient étudiants, lycéens ou en échec scolaire.

Vous avez compris que cette crise est inextricable si vous ne décidez pas d'avoir la seule attitude raisonnable et attendue, vous le savez, par une majorité de la population.

Vous avez compris tout cela et parce que vous êtes le Premier Ministre, vous en tirez la conclusion qui s'impose.

Le CPE ne sera pas mis en application.

A ce moment-là, et parallèlement, d'autres chantiers de négociation peuvent s'ouvrir qu'il s'agisse :

- du CNE,
- de l'emploi et de l'emploi des jeunes en particulier,
- de la précarité qu'il faut faire reculer par des négociations impliquant les pouvoirs publics et le patronat.

C'est naturellement moins le principe des réformes qui est en cause que le contenu de celles-ci.

Toutes les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens ont des propositions, chacune dans son domaine.

Il faut créer les conditions pour qu'elles soient examinées sérieusement, une fois débarrassées du CPE.

Montreuil, le 24 mars 2006